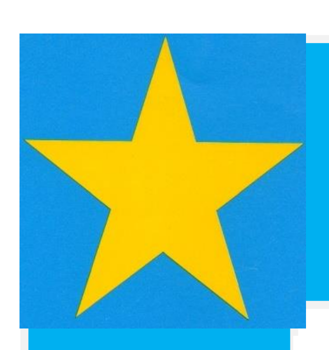
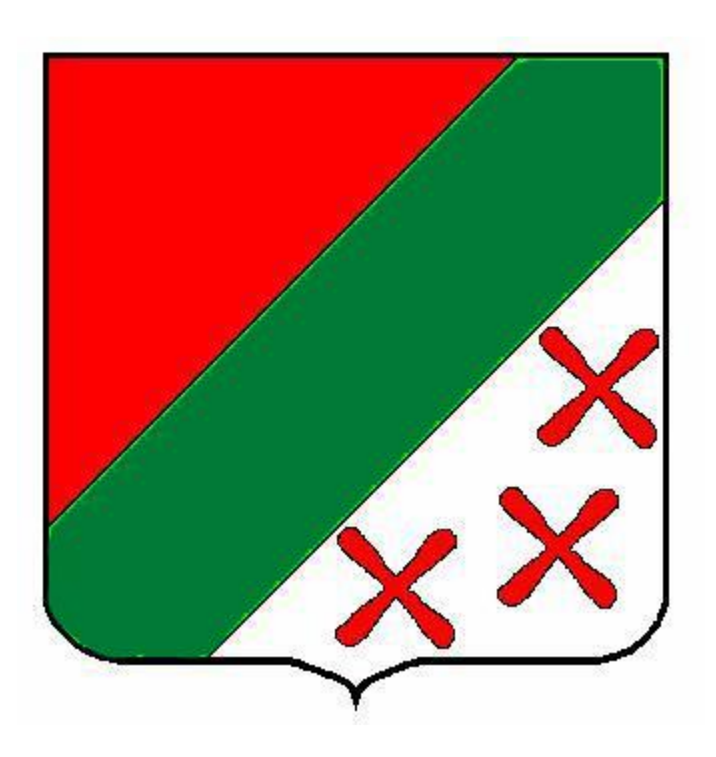


Les Congolâtres

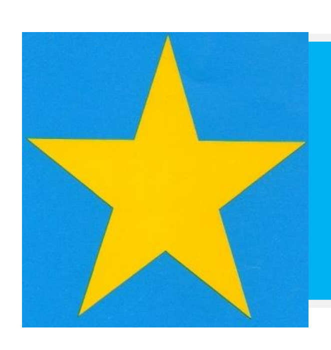
Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 22 - Juin 2016



Katanga

CONTACTS : *Thomas & Philippe* ***LINDEKENS*** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION




Gerald Marriner




Thomas Lindekens



Luc Vander Marcken




Jean Herreweghe



Patrick Janssens



Philippe Lindekens

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op:
www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015
Numéro 20 – fév 2016
Numéro 21 – avril 2016

SOMMAIRE

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Dans ce numéro, nous introduisons le début d'un travail sur l'Etat du Katanga (1960-1963). L'approche se fera par chapitre et en plusieurs articles. Si vous souhaitez participer, vous êtes le bienvenu en contactant l'adresse suivante Thomas.lindekens@philafrica.be.

Nous tenons à vous remercier pour vos messages et vos commentaires. Nous sommes toujours heureux d'apprendre que vous appréciez notre bulletin.

Bonne lecture

Dear readers,

In this edition we are introducing the beginning of a Philatelic study on the State of Katanga (1960 - 63). This study will be in different sections, each including several articles. If you would like to participate, you are welcome to contact the following email address - Thomas.lindekens@philafrica.be

We would like to thank you for your messages and comments. We are pleased that you enjoy our Bulletin.

Enjoy reading

Geachte lezer,

In dit nummer, beginnen we een studie over de Staat van Katanga (1960-1963). De aanpak wordt met hoofdstukken en in diverse artikelen gedaan. Wenst U deel te nemen, dan bent U van harte welkom en neemt contact op volgende mailadres: Thomas.lindekens@philafrica.be .
We danken U voor uw opmerkingen en meningen. En we zijn steeds blij te horen dat u ons bulletin waardeert.

Wij wensen u veel leesplezier.

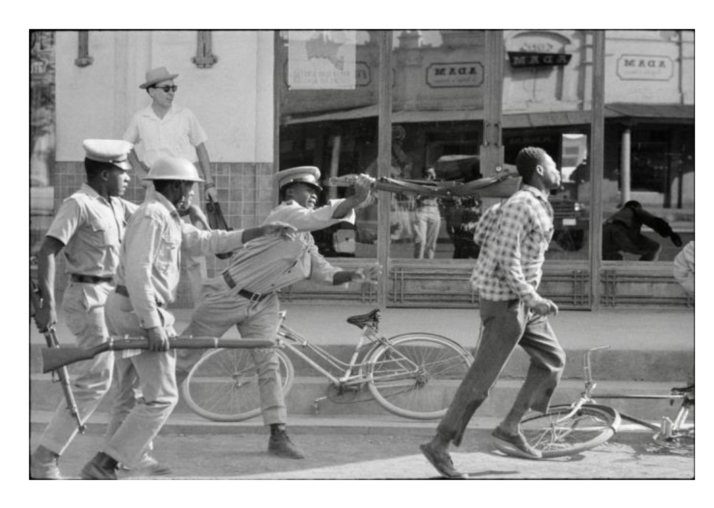
L'historique de la sécession Katangaise

Par Jean Herreweghe

L'historique de la sécession Katangaise

1960 :

Le Congo ex-belge accède à l'indépendance le 30 juin 1960. Joseph Kasa-Vubu, Président de l'Association des Bakongo (ABAKO), devient le premier Président du nouvel Etat, qui prend le nom de République du Congo, tandis que Patrice Lumumba, leader du Mouvement national congolais / majoritaire (MNC-L) et vainqueur des élections législatives de mai, accède au poste de Premier ministre.



La fête est néanmoins de courte durée, le jeune Etat congolais étant rapidement confronté à une série de conflits internes qui menacent l'unité du pays et exposent ses populations aux affres de la guerre civile. Le 10 juillet, déçus de voir que l'indépendance n'apporte aucun changement à leur condition, les soldats de la Force publique se mutinent contre leurs officiers européens. Les exactions commises par les mutins, lesquelles sont montées en épingle par la presse occidentale – les documents officiels belges évoquent en réalité un bilan de quatre tués et cinquante-deux viols parmi les Européens et la panique qui s'ensuit parmi les 97.000 Blancs encore présents au Congo, provoquent très vite l'intervention des forces métropolitaines belges basées à Kamina et à Kitona afin de protéger et bientôt d'évacuer les ressortissants étrangers. Perçue comme une « agression », cette intervention provoque la mutation de la mutinerie en un conflit militaire entre la Belgique et le Congo.



11 juillet ; tandis que les troubles s'étendent à tout le pays, le leader de la province minière du Katanga, Moïse Tshombe, lequel bénéficie du soutien de l'Union minière du Haut Katanga (UMHK) et d'une grande majorité de colons, profite de l'intervention belge et du chaos à Léopoldville pour proclamer l'indépendance du Katanga. Cette province du cuivre, de l'uranium, du cobalt, fournissait 60 % des recettes du Congo.

Le Président Tshombe paradant dans Elisabethville.

Godefroy Munongo, ministre de l'Intérieur est l'homme fort du nouveau gouvernement katangais. Ce petit-fils du célèbre Msiri, roi d'un immense territoire, a suivi sa formation de la philosophie thomiste au séminaire de Baudouinville. Il s'est lancé dans la politique et a fondé avec Tshombé la CONAKAT, un parti

purement katangais. Il s'est opposé en juillet à toute négociation avec Kasa-Vubu et Lumumba. Il a poussé Tshombé à tenir tête à l'ONU et à se libérer de la tutelle belge. Il rêve d'un Katanga qui serait le creuset d'une union idéale des traditions africaines et du développement européen.

Un mois plus tard, le **8 août**, ce sera au tour de l'Etat minier du Sud-Kasaï de faire sécession sous l'égide du leader du Mouvement national congolais / minoritaire (MNC-K), Albert Kalonji.

13 juillet ; le Premier ministre Lumumba rompt les relations diplomatiques avec la Belgique et fait appel à l'Organisation des Nations unies pour réduire la sécession du Katanga où la situation est d'autant plus complexe que l'Association générale des Balubas du Katanga (Balubakat) et son leader Jason Sendwe s'opposent à la sécession menée par Tshombe. Très vite, les bandes de jeunes Baluba entrent à leur tour en rébellion contre Elisabethville tandis que Jason Sendwe proclame bientôt la création d'une province de Lualaba dans le Nord-Katanga.

15 juillet; les premiers casques bleus débarquent, transportés par des Globemaster américains.



Arrivée des premiers casques bleus.

5 septembre; les exactions perpétrées lors des opérations de reconquête du Sud-Kasaï (première étape de l'offensive de Léopoldville sur le Katanga) par la Force publique, rebaptisée entretemps Armée nationale congolaise (ANC), amènent le président Kasa-Vubu à remplacer Patrice Lumumba par Joseph Ileo à la tête du gouvernement congolais. Le 14 septembre, tandis que Patrice Lumumba refuse de se soumettre et destitue à son tour le Président Kasa-Vubu, le Colonel Mobutu s'empare du pouvoir et suspend les institutions. Il maintient Joseph Kasa-Vubu à la tête de l'Etat, assigne Patrice Lumumba en résidence surveillée et confie le pouvoir à un Collège de Commissaires constitué de jeunes universitaires (Groupe de Binza) et dirigé par Justin-Marie Bomboko.

Septembre ; une cohorte de six cents « militants » du MNC-Kalonji commandée par un certain Dinungu quitte Elisabethville pour reconquérir le Sud-Kasaï. Arrivée sur place, cette troupe se scinde en plusieurs bandes qui pillent et assassinent tout sur leur passage

13 septembre ; Les jeunesses Balubakat assassinent le chef de secteur ainsi que tous les membres de l'administration du secteur du Lualaba (territoire de Bukama au Nord-Katanga). Dans les jours qui suivent, plusieurs dizaines de personnes sont assassinées lors d'attaques menées sur les villages de la région, comme à Mukula Kulu où vingt-deux civils (dont trois enfants) sont exécutés par les jeunesses Balubakat conduites par Liévin Nyembo.

15-16 septembre ; Violente répression de la rébellion des Balubas du Nord-Katanga par la gendarmerie katangaise commandée par le Colonel Crèvecoeur. Le 15 septembre, à leur descente du train en gare de Luena, les gendarmes katangais ouvrent le feu sur la foule, faisant de nombreuses victimes. Pendant deux jours, ils sillonnent Luena et les villages environnants. De nombreux civils sont arrêtés et emmenés en camion dans un endroit non déterminé. Les troupes des Nations unies retrouvent ces véhicules abandonnés quelques jours plus tard. Ils dénombrent soixante-huit corps, tous Balubas**.**

Dans les mois qui suivent, les « affrontements » et la répression contre les Balubas du Nord-Katanga se multiplient, faisant de nombreuses victimes civiles, comme à Mitwaba le

1er octobre lorsque vingt Baluba sont tués par les gendarmes katangais. Certaines estimations font état de sept mille Baluba tués au Nord-Katanga par la gendarmerie katangaise entre août et décembre 1960.

La terreur se poursuit en 1961 jusqu'à ce que la force des Nations unies au Congo s'interpose afin d'empêcher les opérations militaires de la gendarmerie katangaise dans le Nord-Katanga .

6-7 octobre ; Un nombre indéterminé de civils, dont des agents européens blessés lors de combats, sont exécutés dans d'atroces conditions par les jeunesses Balubakat dans la région de Kabalo.

30 octobre ; Le Mulopwe Boniface Kabongo Kalowa est assassiné avec un nombre indéterminé de membres de sa famille et de sa suite par un certain Mukumbi, un leader kitawaliste de la région, et les jeunesses Balubakat.

13-15 novembre ; Une quinzaine de notables (dont les chefs coutumiers Vincent Yangala, Norbert Kisimba et Bernard Kaboko) et enseignants accusés d'être membres du parti de Moïse Tshombe, la Confédération des Associations tribales du Katanga (CONAKAT), sont exécutés à Manono après avoir été tabassés à mort par les jeunesses Balubakat d'Ankoro menées par un certain Yumba et le chef Kiluba Mufungahema.

1961 :

7-8 janvier ; Lors de la prise de Manono au Nord-Katanga, les troupes de l'ANC exécutent tous les gendarmes katangais qu'ils ont capturés. Ceux-ci sont mutilés avant d'être passés par les armes.

30 janvier ; Tandis que Manono accueille les cérémonies d'inauguration de la Province de Lualaba, la ville est délibérément bombardée par l'aviation katangaise, faisant un nombre indéterminé de victimes civiles.

21 février ; conséquence grave pour le Katanga par l'adoption par l'ONU d'une résolution autorisant le recours de la force pour mettre fin à la sécession katangaise.

février-mars ; Lors de la contre-offensive qu'elle mène avec l'aide des mercenaires étrangers au Nord-Katanga, et qui l'amènera à reprendre Manono le 30 mars, la gendarmerie katangaise commandée par le colonel belge Crèvecoeur se montre sans pitié, faisant d'innombrables victimes parmi les Baluba (Lantier, 1969 : 126) *.

13-21 septembre ;
« Première bataille du Katanga »

De violents combats font suite à l'opération *Morthor* lancée par les forces des Nations unies au Katanga afin de mettre la main sur les mercenaires (qui ne cessaient de harceler les positions de l'ONUC) présents aux côtés des gendarmes katangais à Elisabethville.



Le délégué officiel de l'O.N.U., Mr Conor Cruise O'Brien décide de promouvoir un coup d'Etat au Katanga contre Tshombé afin de mettre un terme à la sécession.

Mr Conor Cruise O'Brien

- Le 13 septembre: les casques Bleus commandés par le général Indien Raja s'assure le contrôle des points clés « en vue d'empêcher la guerre civile » : radio , poste, gare et aérodrome.
- Le 14 septembre: les Katangais passent à la contre-attaque. Leurs deux avoins Fougas Magister à réaction leur donnent la maîtrise de l'air. Durs combats à Elisabethville et ailleurs.



- Le 17 septembre: La garnison irlandaise de l'O.N.U. à Jadotville, forte de quatre-vingt-quatre hommes, se rend aux Katangais commandés par un mercenaire français, Michel de Clary. Les casques bleus sont humiliés.



La garnison irlandaise de l'O.N.U. à Jadotville prisonnière.

- Le 21 septembre: cessez-le-feu.

Ces durs combats auraient causé la mort de cinq cents Katangais. La brutalité des casques bleus est dénoncée dans le monde entier. De source katangaise, les gurkhas indiens des Nations unies auraient achevés à la mitraillette les gendarmes katangais blessés faits prisonniers lors de la prise de Radio Katanga.

A cette époque M.Tshombé remporte sa première victoire. S'adressant devant la presse internationale, il fait des déclarations fracassantes en ces termes: « Je demande aux Nations-Unies de retirer leurs forces de la République du Katanga. Sinon ce sera la fin de l'ONU... ».

En réalité les mercenaires ont remporté virtuellement la victoire, et les Casques Bleus se sont militairement déshonorés. Le Secrétaire général de l'ONU, le Suédois Dag Hammarskjoeld avait péri dans un accident d'avion au-dessus de la Rhodésie du Nord trois jours avant le cessez-le-feu. Son successeur U Thant rappela Conor Cruise O'Brien et le général Sean McKeown. La force de l'ONU se reconstitua. La Suède et l'Ethiopie lui donnèrent chacune quatre chasseurs à réaction, et l'Inde six bombardiers à réaction.

octobre ; Le bombardement de deux villages du Sud-Kasaï par les forces katangaises fait de nombreuses victimes civiles.

5 - 21 décembre 1961 ;
« Deuxième bataille du Katanga »

Le casus belli fut un document saisi par l'O.N.U. Il s'agissait d'un plan pour la défense du territoire katangais en cas d'une attaque combinée des Casques Bleus et de l'armée nationale congolaise. On en attribua généralement la paternité à Faulques. Le territoire du Katanga était divisé en cinq zones militaires: Albertville, sous le commandement du major Bosquet; Manono, sous le commandant Protin; Kamina, sous le major Barvaux; Kaniama, sous le commandement du major Faulques. Dans l'hypothèse d'une attaque

combinée, le plan prévoyait « un harcèlement des garnisons des Nations-Unies » avec des contre-attaques sur les bases des NU à Eville et à Kamina.

- Le 5 décembre: les Gurkhas des NU donnent l'assaut à un barrage routier katangais. Les avions de l'ONU détruisent au sol, à Kolwezi, les avions katangais.
- Entre le 5 et le 11 décembre: les NU réduisent au mortier la résistance en procédant également à des attaques aériennes sur le centre d'Eville.

Soldats Katangais dans le centre d'E'ville.



Au sol, les mercenaires tiennent en échec les forces des Casques Bleus sur trois points clés.
- Le 13 décembre: les Suédois de l'ONU attaquent l'hôtel du Lido.



- Le 15 décembre: les Casques Bleus au nombre de cinq mille occupent la moitié d'Eville.
- Le 19 décembre: les Ethiopiens de l'ONU occupent le siège social de l'Union Minière.
- Le 21 décembre: accord de Kitona. Cessez-le-feu.

Blindé de l'O.N.U. appelée « baignoire » par la population, avec des soldats Suédois patrouillant dans E'ville.

Les NU avaient remporté la victoire; mais compte tenu de leur écrasante supériorité numérique et de leur matériel, le général Raja avait mis beaucoup plus de temps que prévu pour s'emparer d'Elisabethville. Sur le plan politique, cette victoire semblait sonner le glas de Tshombé et du Katanga. En réalité, des manœuvres politiques se succédèrent pendant une année; on annonça de tous côtés que les derniers mercenaires étaient partis ou allaient partir, mais ces nouvelles étaient fausses.

29 décembre ; Une cinquantaine de civils appartenant à d'autres tribus que les Bahembe sont arrêtés par la gendarmerie katangaise (qui s'apprête à abandonner la ville face à l'avancée des troupes de l'ANC) et amenés à la prison centrale de Kongolo où ils sont fusillés.

<u>1962 :</u>

1 janvier ; Vingt missionnaires européens de la Congrégation du Saint-Esprit soupçonnés d'être des mercenaires déguisés sont fusillés puis mutilés par les forces de l'ANC-tendance Gizenga dans l'enceinte du camp militaire de Kongolo au Nord-Katanga. Dans les jours qui suivent, la tuerie est condamnée par le commandant du bataillon de l'ANC, le Colonel Vital Pakasa, et par le commandant en chef de l'ANC, le Général Victor Lundula, en visite à Kongolo. Un nombre indéterminé de civils congolais sont par ailleurs sommairement exécutés par les forces gizengistes. Selon le ministre de la Défense nationale du gouvernement katangais, Joseph Yav, lorsque les gendarmes katangais réoccuperont Kongolo le 17 février 1962, celles-ci auraient trouvé les cadavres de huit cent quatre-vingts civils congolais tués par l'ANC.

24-30 décembre ;



28 décembre 1962 - 21 janvier 1963
« Troisième bataille du Katanga »

A la fin du mois de novembre, le conseiller militaire d'U Thant quitta New York pour aller inspecter les Casques Bleus au Katanga, dont le nombre dépassait largement dix mille hommes. Quinze jours plus tard, l'ONU adressera à Tshombé un ultimatum. En réponse, Tshombé accusera l'ONU de projeter son arrestation.

- Le 28 décembre: les Casques Bleus, avant l'aube, font mouvement vers Eville en profitant de leur supériorité numérique.
- Le 29 décembre: Eville tombe sous le contrôle de l'ONU. La résistance se poursuit en dehors du Katanga.
- Le 30 décembre: les Casques Bleus s'emparent de Kipushi et de Kamina.
- Le 3 janvier 1963: les Casques Bleus occupent Jadotville.
- Le 15 janvier: les Casques Bleus occupent Shinkolobwe.
- Le 21 janvier: la chute de Kolwezi, dernier bastion de la résistance katangaise.



C'était Bob Denard qui commandait les mercenaires à Kolwezi, et il dirigea la résistance dans une lutte sans espoir. Les mercenaires menacèrent de faire sauter les grandes installations hydro-électriques. Il a fallu une intervention directe de Tshombé lui-même pour les en empêcher (l'esprit de la démolition était toujours présent chez ces hors-la-loi).

L'ex-président katangais négocie avec l'ONU la modalité de la retraite de ses forces vers Dilolo, à la frontière angolaise, et donne l'ordre de déminer les installations. Tshombé qui a signé la défaite, devait se conformer au principe sacré des accords. Mais il obtient, en contrepartie, l'ordre d'évacuer les mercenaires au-delà de la frontière. Le colonel Jean Schramme qui traînait encore à l'intérieur arrive le 19 janvier à la mission de Kanzenzé, tout près de Kolwezi. Il arrive après la dernière bataille avec un convoi intact de quatre-vingt camions, vingt-quatre Jeeps, huit camionnettes et une ambulance. De Kansimba, sa compagnie a mis quinze jours dans la boue sans perdre un homme ni un véhicule, avançant de quatre kilomètres par jour jusqu'à gagner Mutschatscha où il a rejoint Bob Denard. Depuis là, les deux hommes ont effectué ensemble la retraite avec une centaine de mercenaires et plusieurs milliers de gendarmes katangais. Les autorités portugaises avaient autorisé les mercenaires et les Katangais à se réfugier en Angola sans problème.



L'offensive lancée par l'ONUC pour réduire définitivement la sécession katangaise aura provoqué la mort de dizaines de civils à Elisabethville. De source katangaise, après avoir soumis la ville à un intense bombardement, les casques bleus éthiopiens auraient délibérément abattu 57 civils occidentaux et katangais qui se constituaient prisonniers.

Mercenaires Katangais.



Source: http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2014/07/11/11-juillet-1960-le-katanga-fait-secession/

Les réfugiés belges fuyant les évènements du Congo après l'Indépendance du 30 juin 1960.

Par Jean Herreweghe



Les Chiffres

Aussi bizarre que cela paraisse, il n'existe aucuns chiffre officiel et définitif du nombre de réfugiés belges ayant fuit le Congo dans les jours qui suivirent la proclamation de l'Indépendance, le 30 juin 1960. Seuls quelques éléments fiables permettent de faire une estimation assez précise.

A cette époque de l'année 1960 vivaient à peu près 97.000 ressortissants Belges dans la colonie. Quelques Belges ont déjà quitté le pays pendant et après la Conférence de la Table Ronde de janvier 1960 (négociation de l'Indépendance). Surtout des femmes et des enfants renvoyés au pays par crainte d'insécurité. C'est également les débuts des vacances scolaires avec ses départs en congés. L'exode ne démarrera vraiment que le 5 juillet juste après les premiers troubles.

Une commission d'enquête enregistrera, sur ordre du Ministère de la Justice, les réfugiés qui arrivent à Zaventhem et exceptionnellement à Anvers. Leurs noms, dates de naissances et résidence sont notés afin de pouvoir les contacter ultérieurement comme témoins. La commission enregistre 20.010 réfugiés Belges en juillet (à partir du 7 juillet), 4.437 en août, 1.843 en septembre et 925 en octobre (jusqu'au 17octobre, date à laquelle les enregistrements sont arrêter). Le pic est atteint le 27 juillet et après cette date on n'enregistrera plus que quelques centaines de réfugies par jour à Zaventhem. et seulement quelques dizaines par jour en septembre. Les statistiques montrent de temps en temps des pointes comme le 3 septembre avec 174 arrivées.

Au total, cela donne 27.215 réfugiés Belges qui arrivent « officiellement » pendant ces 3 mois et demi. Ces chiffres ne seront jamais publiés car le rapport de la Commission ne sera jamais rendu public et même les listes d'arrivants ne seront jamais divulguées.

Une autre source fiable sont les chiffres données par la compagnie de transport SABENA. Elle transporta par pont aérien 34.484 passagers du Congo vers Zaventhem, toutes nationalités confondues, entre le 9 et le 28 juillet. Un quart des réfugiés seront également transportés avec des avions étrangers loués ou prêtés par des pays amis.

Les 5 Boeing 707 récemment acquis feront à eux seuls 62 aller-retour durant 20 jours. Chaque appareil pouvant emporter 144 passagers. Un vol dure moins de 12 heures, le minimum à cette époque. A l'aller sont amenés des militaires Belges qui après quelques jours sont engagés contre les soldats Congolais mutinés.

Les autres vols d'évacuations de la SABENA se feront avec l8 DC-7C pour 66 vols et 13 DC-6 pour 81 vols. De plus petits appareil récupèrent les réfugies à l'intérieur du pays pour les amenés ensuite vers les aéroports internationaux de Léopoldville, Elisabethville et Usumbura ou vers des aéroports dans les pays limitrophes du Congo (Brazzavielle, Entebbe, etc.).

Il ressort, selon les registres de la commission d'enquête, que 20 % des réfugiés arrivés du Congo en Belgique ne sont pas Belges. Ceci correspond aux statistiques des années précédentes qui donnaient un pourcentage de 78 % de belges dans la population blanche. En comptant quatre cinquième du total des

réfugiés transportés, cela nous donne le chiffre de 27.000 réfugiés belges. Ceci est pratiquement 50% de plus que les chiffres de la Commission d'enquête à enregistrés. Celle-ci comptabilise «seulement» 19.000 arrivée Belges entre le 9 et 28 juillet et ce uniquement par rapport aux arrivées à Zaventhem.

Cela démontre qu'aucun chiffre définitif et fiable n'existe sur la plus grande crise de réfugiés depuis la deuxième guerre mondiale. Pardessus le marché, beaucoup de réfugiés ne sont pas arrivés directement à Zaventhem ou Anvers mais via Paris ou Amsterdam par exemple. Ceux-ci ne seront pas comptabilisés. Des témoignages nous indiquent aussi qu'il était possible de quitter l'aéroport sans se faire enregistrer surtout si les familiers étaient là pour accueillir les arrivants. Par ailleurs il y eut des réfugiés arrivés par bateau vers l'Europe.

En comptant toutes ces incertitudes, on peut estimer qu'entre le début de juillet et le milieu d'octobre, environ 30.000 belges abandonnèrent de façon imprévue et involontaire le Congo. Ensemble avec les départs «programmés» on peut dire que la moitié environ des 97.000 Belges quitta l'ex-colonie en cette année fatale de 1960.

Environ 20.000 belges resteront au Katanga qui déclare son indépendance le 11 juillet.Le reste des 50.000 Belges qui resteront au Congo se répartissent sur l'ensemble du territoire avec une majorité dans la capitale où la sécurité redevient plus ou moins sous contrôle à partir du mois d'août 1960.

Drames et paniques

Lundi 4 juillet 1960 ;

Vers 14 h dans le camp militaires Léopold II (centre de Léopoldville), quelques militaires de la Force Publique qui compte environ 25.000 soldats congolais et 1.000 officiers belges, refusent d'obéir aux ordres des officiers Belges. Un sous-officier agitateur est dégradé par le chef de l'armée, le Général Janssens et trois soldats seront punis.

Mardi 5 juillet 1960 ;

A 8 h du matin, le Général Janssens s'adresse à ses troupes et leurs laisse entendre qu'il y a peu d'espoir d'une africanisation rapide des cadres, et ce malgré une ambiance à couper au couteau. Il écrit sur un tableau noir: AVANT L'INDEPENDANCE = APRES L'INDEPENDANCE. Dans l'après-midi 400 militaires africains pénètrent vers 17h dans la cantine. S'ensuit une heure de discussions et palabres. Les officiers Belges et quelques civils blancs ne parviennent pas à rétablir l'ordre. Les africains sont outrés par les propos provocateurs du Général et exigent son départ. La police militaire, la gendarmerie et un escadron resté fidèles ne parviennent pas à calmer les esprits. Des prisonniers sont libérés. Le calme ne revient que vers 21h après que la police militaire ai reçu du renfort.

La mutinerie s'étend ce même soir dans le camp Hardy à Thysville, à seulement deux heures de route de la capitale. Le second bataillon avait reçu l'ordre vers 18h de se mettre en route vers Léopoldville afin d'y mater la mutinerie. Les chauffeurs refusent dans un premier temps mais se laissent convaincre par un adjudant Européen. Un premier convoi arrivera au camp Léopold II tard dans la nuit alors que la situation est sous contrôle. Mais la deuxième colonne ne partira jamais, des centaines de mutins prennent d'assaut l'armurerie. Les officiers blancs se retranchent avec leurs épouses dans le mess sur une colline. Les mutins attaquent vers deux heures du matin mais ne parviennent pas à pénétrer dans le bâtiment.

Les premières violences faites aux belges commencent dans la soirée de ce 5 juillet selon les rapports officiels. Le premier drame est signalé à Kisantu près de Thysville avec le viol d'une femme blanche devant sa mère, son époux et ses enfants. D'autres viols suivront. Des agitateurs n'avaient-ils pas promis aux africains que l'Indépendance leur apporterait la maison du blanc, la voiture du blanc ... et la femme du blanc!

Mercredi 6 juillet 1960 ;

La colline du camp Hardy où se sont réfugiés les officiers Européens avec leur famille reste assiégée. C'est la médiation de Gaston Diomi et ... de Joseph Mobutu qui permet de libérer les familles encerclées. Suivront le Président Kasa-Vubu et le Premier ministre Lumumba qui demandent aux mutins d'arrêter leur rébellion. Il y a néanmoins trois blessées graves parmi les soldats Belges.

Les soldats Congolais restent mécontents malgré l'annonce faite en matinée par le premier ministre Patrice Lumumba d'une promotion d'un grade à chaque soldat africain.

Ils descendent vers le palais de la nation et la résidence du premier ministre. Celui-ci reçoit une délégation et proclame que ce sont les officiers Belges qui ont excités les militaires.

Le plus grand chaos politique règne à Léo dans l'après-midi de cette journée. Le général Emile Janssens, chef d'état-major, est démis avec l'espoir de calmer les émeutiers.

A ce moment là, la situation est encore calme dans l'ouest du Congo.

Jeudi 7 juillet 1960 ;

Une journée importante. Le calme avant la tempête. Des belges sont relâchés à Thysville. Les mutins fouillent le camp à la recherche d'armes cachées pas les blancs. Malgré les évènements des jours précédents, de nombreux officiers Belges ayant reçu des garanties, restent avec leur famille. Par contre, nombres de civils Belges partent par train ou en convoi vers Léopoldville. Pourtant aucun civil de Thysville n'a été gravement maltraité jusqu'à maintenant.

Le gouvernement congolais ne fonctionne plus, il n'existe aucune autorité. Les mutins de Thysville veulent assassiner Lumumba parce qu'il ne leur a donné aucun pouvoir. Et le président Kasavubu reste enfermé dans sa résidence et envoie sa femme se mettre à l'abri à Brazzaville.

Les mutins du camp Léopold II (Léopoldville) s'emparent de l'armurerie et des munitions et se dispersent en ville, semant la panique. La police civile n'obéit plus.

L'inquiétude fait place à la panique.

Ce sont les récits de viols commis dans le Bas-Congo qui font craindre le pire aux blancs de la capitale. Dans le même temps, le personnel noir menace les dirigeants blancs au siège de l'OTRACO, la compagnie de transport national.

Dans la soirée, des soldats mutins parcourent en tirant dans les rues de la capitale. Des centaines de réfugiés se dirigent vers l'Ambassade de Belgique. Dès trois heures du matin, les ferries comment à évacuer des familles fuyants vers le Congo Brazzaville, de l'autre coté du fleuve.

L'ambassadeur de Belgique propose vers minuit au premier ministre de faire intervenir les soldats belges afin de mater la mutinerie mais Patrice Lumumba accuse justement les Belges de semer la panique et même de planifier son assassinât.

« Nous sombrons dans le mensonge et l'hystérie » conclut l'ambassadeur Vandenbossche et il ordonna quelques heures plus tard d'évacuer femmes et enfants de Léopoldville et de la région du Bas-Congo. Il demande toutefois aux hommes ayant des postes à responsabilités dans l'armée, l'administration, la justice, l'enseignement et le secteur économique de rester à leurs postes. Cet appel sera peu suivi. Un peu moins de 2000 fonctionnaires sur les 10.000 resteront.

Ce même soir, le gouvernement belge décide de ne pas faire intervenir la Force Métropole car selon le tout récent traite de paix avec le Congo Indépendant, celle-ci ne peut intervenir que sur ordre exprès du Ministre de la Défence Congolais, c.a.d. Patrice Lumumba.

La panique dans la capitale s'étend lentement vers l'intérieur. Les familles Belges au Katanga commencent à faire leurs valises et les premiers convois partent vers la frontière avec la Rhodésie. Pourtant à ce moment là il n'est nulle part question de mutinerie ou d'incident anti-blanc dans la province du Katanga.

Dans la nuit de 7 au 8 juillet, le Général Janssens fuit en hélicoptère avec femme et enfant vers Brazzaville.

Vendredi 8 juillet 1960 ;

Les blancs ont peur des noirs et les noirs ont peur des blancs. Ils craignent que les militaires Belges envahissent le pays et ne les abattent. C'est pourquoi ils prennent des blancs en otage.

Ce jour-là, la ville de Matadi est touchée par la violence. Sous la menace de leurs armes, une douzaine de policiers noirs emmènent des hommes blancs et violent plusieurs femmes blanches. Des que ces faits sont connus, la majorité des blancs fuient vers le grand hôtel Métropole où 1.600 Européens seront assiégés par des groupes de mutins. C'est l'arrivée du Président Kasa-Vubu et de son premier Ministre qui metta fin au siège le dimanche 10 juillet. Les mutins demandent aux blancs de rester mais la confiance n'y est plus. La communauté blanche dans son entier se rue sur les deux bateaux amarrés au port. Même les missionnaires montent à bord. Seul restera le pharmacien persuadé que rien ne pourra lui arriver.

Les bateaux lèvent l'ancre dans la soirée du 10 juillet

A Léopoldville, plus rien ne bouge si ce n'est les jeeps remplies de mutins remontés à cran. Personne ne peut plus partir. L'aéroport, le Beach, les ferries sont fermés et surveillés par des soldats et la police. Mais déjà 3.000 civils ont pu profiter du passage vers Brazzaville avant sa fermeture.

A l'intérieur, chaque passage de convoi de réfugiés sème aussitôt la panique dans la ville traversée comme à Kabalo

Samedi 9 juillet 1960 ;

Les mauvais traitements et viols se poursuivent à Seke-Banza (Bas-Congo), Sanda. A Goma (Kivu), quelques blancs sont arrêtés car ils étaient armés. Cela suffit pour créer un exode massif vers la frontière du Ruanda-Urundi. Il y a des tirs de part de d'autres.

C'est ce 9 juillet que commence le pont aérien à la demande du gouvernement Belge. La compagnie nationale SABENA transportera jusqu'au 28 juillet 34.484 réfugiés. L'exode est amorcé.

Katanga ;

A Elisabethville, alors que tout semblait encore calme dans la journée, tous les Européens sont priée dans la soirée de se rassembler dans le Collège Saint François de Sales en ville. Une mutinerie dans le camp Massart a pour bilan la mort d'un Européens et 6 blessés. Six autres sont tués en dehors du camp dont le consul d'Italie. Sur chaque cadavre est affichée une photo de Patrice Lumumba.

L'ancien Gouverneur André Schöller téléphone depuis la poste toute proche du collège au Ministre de la Défense Gilson à Bruxelles et lui demande de faire intervenir la garnison belge de Kamina, situé à à peu près 400 Km à vol d'oiseau. Cette initiative à l'assentiment du président provincial Moïse Tshombe. Il faudra

attendre la fin d'après-midi du 10 juillet pour voir débarquer les paras à Elisabethville. Ceux-ci mettront fin à la mutinerie du Camp Massart sans effusion de sang.

Luluabourg (Kasaï) ;

C'est également le 9 juillet qu'éclate la mutinerie au camp Gilliard à Luluabourg. Un civil Belge est abattu à l'intérieur du Camp au crépuscule. C'est grâce à un système de communication élaboré et mis en place bien avant que 1.500 blancs se regroupent dès l'annonce de ces premiers troubles dans l'immeuble IMMOKASAI de deux étages et forment des positions bien armées à chaque coin. L'immeuble IMMOKASAI avait été préparé quelques jours avant comme poste d'évacuation. Ils reçoivent un ultimatum à 5 h du matin (10 juillet); «soit se rendre soit ils attaquent». L'assaut se fera à 6h mais sera repoussé.

Ceux qui n'ont pas pu trouver refuge dans l'immeuble IMMOKASAI subiront des sévices et viols. Selon les données officielles, il y eut 2 morts et des dizaines d'hommes et de femmes maltraités.

Les premiers parachutistes Belges de la base de Kamina arrivent vers 18h en ville et les assiégés sont libérés après 3 heures.

Le jour suivant - 11 juillet- le Président Kasavubu et le Premier ministre Lumumba arrivent à Luluabourg et se rendent au Camp des mutins où ils haranguent les militaires et mettent la responsabilité des troubles sur le dos des parachutistes Belges!

L'évacuation de la population Belge de la province du Kasaï durera 3 jours et un total de ± 3.000 personnes seront évacués depuis Luluabourg soit par train soit par avion vers Kamina. Un seul blanc voudra rester. Les restes de la population Européenne s'en ira.

Dimanche 10 Juillet 1960 ;

La panique augmente dans Léopoldville de jour en jour en fonction des nouvelles qui arrivent depuis l'intérieur et surtout celles concernant les viols.

Lundi 11 juillet, mardi 12 juillet 1960;

Le Premier Ministre Gaston Eyskens déclare lors d'une session spéciale à la Chambre des Représentants à Bruxelles que selon les estimations 13.500 Belges ont fuit le Congo: 5.000 vers Brazzaville, environ 2.000 vers la Rhodésie, 3.500 vers l'Angola, 2.000 vers le Ruanda-Urundi et un nombre inconnu vers l'Ouganda. A cela s'ajoute les milliers de réfugiés qui selon les enregistrements officiels sont arrivés en Belgique du 7 au 10 juillet.

Onze jours après l'Indépendance, la violence - et par delà la panique- s'est étendu en divers endroits du pays.

Ce 11 juillet, la mutinerie reprend de plus belle dans le camp Hardy envers les officiers Belges et leurs familles qui sont resté malgré les évènements du 5 et 6 juillet et les promesses. Ceci fait suite à l'attaque des militaires belges à Matadi au matin de ce même jour. Les mutins désarment leurs Officiers et sous-officiers blancs dans l'après-midi. Les civils blancs de Sonankulu seront enfermés dans la prison de Thysville, certains lourdement frappés, d'autres torturés et plusieurs femmes blanches violées.

Les civils blancs seront relâchés le 12 juillet après la médiation des autorités supérieures Congolaises. La colonne de réfugiés blancs maltraités arrive le 13 juillet dans la capitale et leurs récits sèment aussitôt la panique dans tout le pays même à l'intérieur où la situation était pourtant restée relativement calme.

Le gouvernement Belge décide que les fonctionnaires Belges au Congo ne sont plus en mesure de remplir leurs fonctions à partir de ce 12 juilllet. Ils reçoivent le droit de rentrer au pays et la promesse d'être réintégré

dans la fonction publique métropolitaine. Selon de nombreux témoignages cette annonce incitera la majeure partie des agents territoriaux de rentrer au plus vite en Belgique.

Mercredi 14 juillet, jeudi 15 juillet 1960;

Les blancs de l'intérieur tachent de joindre un endroit sûr pendant que les vols d'évacuation de réfugiés se poursuivent jour et nuit depuis Léopoldville et Brazzaville. Ils fuient de nombreux endroits ou pourtant aucuns troubles ne sont signalés dans les environs. Mais les mutineries, les violences et les viols confirment l'opinion des blancs qu'ils ne sont plus en sécurité. Ce sont les radios Belges sur ondes courtes qui selon de nombreuses sources jouent un rôle important dans la propagation de la panique.

Après l'intervention des troupes Belges entre autre à Elisabethville (Katanga) et Lulabourg (Kasaï) le 10 juillet et dans le port de Matadi et Boma (Bas-Congo) le 11 juillet, c'est le nouvel aéroport international de N'Djili près de Léopldville ainsi que les plus important noeuds routiers que les paras Belges occupent ce 13 juillet. L'évacuation des réfugiés peut se faire maintenant plus rapidement et plus sûrement.

La tension monte entre le gouvernement Belge et Congolais.

Le Conseil de Sécurité des Nations Unies vote la résolution 143 dans la nuit du 13 au 14 juillet. Celle-ci demande au gouvernement Belge de retirer ses troupes et décide sur demande du gouvernement Congolais d'envoyer des casques bleus vers la république indépendante.

Le premier ministre Lumumba rompt les relations diplomatiques avec la Belgique ce 14 juillet. L'ambassadeur de Belgique ne quittera néanmoins son poste que le 9 août. Tous les diplomates Belges sont expulsés et les consulats fermés.

Les premiers casques bleus amenés par des avions de transport américains, débarquent avec une rapidité inhabituelle à Léopoldville dans la soirée du 15 juillet. Ils occupent aussitôt les points stratégiques: la radio, la centrale d'électricité et les axes routiers importants.

La Belgique reçoit l'ordre de retirer ses troupes à partir du 20 juillet et ce dans un délai de 3 jours. Ceci sera fait comme convenu dans la capitale et ses environs. Mais ce ne sera qu'à la mi-août que les derniers soldats Belges auront quittés le sol Congolais. Les derniers réfugiés Belges ne partiront seulement qu'en septembre depuis la province indépendante du Katanga et la base de Kamina et depuis la base de Kitona près de l'Océan Atlantique.

Le pont aérien entre Léopoldville et Zaventhem bat son plein tandis que les militaires Belges sont remplacés au fur et à mesure par des casques bleus. Chaque jour entre le 13 juillet (jour de l'intervention des paras Belges à Léopoldville) et le 23 juillet voit 1.000 à 1.500 réfugiés retourner en métropole.

Le Premier ministre Gaston Eyskens annonce le 15 juillet à Bruxelles qu'officiellement 25.000 Européens ont été évacués du Congo. Le pont aérien de la Sabena à jusque là transporté 9.200 blancs vers Zaventhem. Une annonce officiele le 18 juillet parle de 40,000 personnes évacuées dont 60% de Belges. Ces deux annonces du gouvernement ne correspondent pas aux chiffres des enregistrements de la commission d'enquête Congo 1960 ni de ceux de la Sabena et de son pont aérien.

Province de l'Equateur ;

La grande majorité des blancs de l'intérieur à déjà fuit ou a été évacué à la mi-juillet Selon les nombreux témoignages, ce n'est pas la population congolaise qui est en cause mais bien des bandes de soldats saouls et drogué au chanvre qui sont les responsables de la fuite des blancs, ne leur laissant pas d'autre alternative.

Les militaires noirs deviennent de plus en plus nerveux mais pourtant aucun coup de feu n'est tiré. Toutes les maisons des quartiers blancs sont passées au peigne fin à la recherche d'armes mais sans résultat.

Le 19 juillet atterrissent les premiers casques bleus à Stanleyville. Des soldats Ghanéens bien équipés avec un commandant Britannique. Celui-ci promet aux derniers blancs qu'ils partiront rapidement et de fait ceux-ci partent le lendemain avec un avion de l'armée de l'air américain.

Kivu ;

Goma et Bukavu, principales villes de la province du Kivu connaissent un calme relatif. Les paracommandos Belges ont envahi l'aérodrome de Goma mais se retirent rapidement après médiation du commissaire de région André Six vers le Ruanda-Urundi. Ceci permit d'éviter d'importants incidents entre militaires Congolais et Belges. La majorité des blancs ont déjà quittés à ce moment-là toutes les places provinciales.

De plus en plus d'incidents sont signalés dans la province du Kivu à partir du 23 juillet, date à laquelle les militaires Belges doivent avoir quitté le Congo. Des officiers blancs de l'armée, des commissaires ou des magistrats sont arrêtés et souvent malmenés. Les quartiers de la population blanche sont pillés.

La plupart des blancs ont quitté la région fin juillet. Ne restent que quelques missionnaires et planteurs. Les casques bleus tiennent la situation plus ou moins en main à partir du 29 juillet même si des militaires Congolais continuent de harceler les quelques blancs qui restent.

Source: Extraits de: Weg uit Congo, Het drama van de kolonialen / Peter Verlinden / Davidsfonds / Leuven

Courrier des réfugiés du Katanga, regroupés à la base de Kamina

Par Philippe Lindekens



Introduction

Le courrier des réfugiés fut acheminé par les soins de l'armée qui, à la demande des Postes Belges, apposa diverses griffes et cachets sur les plis.

Une note de service émanant des Postes Belges et datée du 12 juillet 1960 stipule que ce courrier des réfugiés bénéficie de la franchise postale pour autant que les lettres soient revêtues d'un cachet militaire ou d'un cachet du Ministère des Colonies. Il n'est fait aucune mention de la Croix Rouge dans cette note (cfr Emile Hoorens – « Histoire Postale de l'Etat du Katanga ».)

Sur base des collections de MM Herreweghe, Lindekens, Marriner, Van Casteren et de nos archives (ventes et internet), nous avons listé les différentes marques postales, militaires et administratives présentes sur ces courriers.

Ensuite nous illustrerons notre étude par diverses pièces montrant les combinaisons possibles de ces marques.

Nous attirons votre attention :

- sur la rareté de ces courriers et donc que cette étude est certainement loin d'être exhaustive.
- Sur le fait que beaucoup de ces courriers ne portent aucun cachet postal et que nous ne pouvons donc pas les dater avec précision. Cela influencera de manière significative les périodes recensées d'utlisation des marques

Les réfugiés bénéficiaient de la franchise postale pour leur courrier, toutefois cela ne semble pas avoir été compris par tous et plusieurs plis recensés portent des timbres ; ceux-ci furent annulés de différentes manières soit au bic, soit avec des marques administratives ou militaires, soit à l'arrivée, voire pas du tout annulés. Nous avons recensé les différentes valeurs rencontrées.

A – Marques militaires apposées à Kamina

Voyons d'abord les marques apposées par la base de Kamina, au départ sur le courrier, permettant ainsi de faire bénéficier les réfugiés de la franchise postale.

1) Griffe « Réfugié Vluchteling KAMINA »

Cette griffe se rencontre principalement en rouge et plus rarement en noir, elle est toujours sur une ligne, les mots sont au singulier, seul le mot KAMINA est en majuscule, utilisation d'accent grave « è » au lieu d'accent aigu « é » pour le mot « réfugié », elle est partiellement soulignée, surtout sous le mot « Réfugié »

Période d'utilisation recensée : 14 juillet – 26 juillet 1960.



2) Griffe « REFUGIES VLUCHTELINGEN KAMINA »

Cette griffe se rencontre principalement en rouge et plus rarement en noir, elle est toujours sur deux lignes avec VLUCHTELINGEN au dessus, les mots sont au pluriel, tous les mots sont en majuscule. Cette griffe sur 2 lignes est un seul cachet car les mots VLUCHTELINGEN et KAMINA sont toujours alignés de la même façon.

Période d'utilisation recensée : 16 juillet – 20 juillet 1960.





Comment expliquer ces deux griffes différentes ? La période d'utilisation de ces griffes se chevauche. Il nous semble qu'elles furent donc utilisées en même temps, sans doute dans 2 bureaux différents de Kamina.

3) cachet « BASE MILITAIRE KAMINA – SECTION P. et F.»

Ce cachet de la base militaire, se rencontre sur le courrier généralement en rouge, parfois en noir et tres rarement en violet. « P.et F .» signifie « Personnel et Famille »







Période d'utilisation recensée : 12 juillet au 26 juillet 1960
Notez que cette marque se retrouve aussi sur le courrier militaire et a donc une période d'utilisation plus longue ; celle-ci-dessus concerne son utilisation sur le courrier des réfugiés.

B – Marques administratives belges

Voici ensuite les marques apposées à Bruxelles lors du traitement du courrier avant remise à la Poste Belge pour distribution. Ces marques émanent soit de la Croix-Rouge, soit du Ministère des Affaires Africaines.

1) marques de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge de Belgique a pris en charge une partie du courrier des réfugiés, avec aussi la franchise postale bien qu'on n'ait pas retrouvé de note de service l'attestant.
Deux marques se rencontrent sur le courrier ; toutes les marques recensées ont été appliquées à l'encre rouge.





Dans le second cachet, la mention « Transfusion sanguine » est toujours biffée au profit de « Hospitaliers »

Période d'utilisation recensée: 12 juillet au 27 juillet 1960

2) marques du Ministère des Affraires Africaines

On rencontre sur le courrier des réfugiés ce cachet à armoirie en français et en néerlandais :
MINISTERE DES AFFAIRES AFRICAINES
MINISTERIE VAN DE AFRIKAANSE ZAKEN



Toutes les marques recensées ont été appliquées à l'encre violette

Période d'utilisation recensée : 12 juillet au 18 juillet 1960
Notez que cette marque se retrouve aussi sur le courrier militaire et a donc une période d'utilisation plus longue ; celle-ci-dessus concerne son utilisation sur le courrier des réfugiés.

C – Marques postales belges

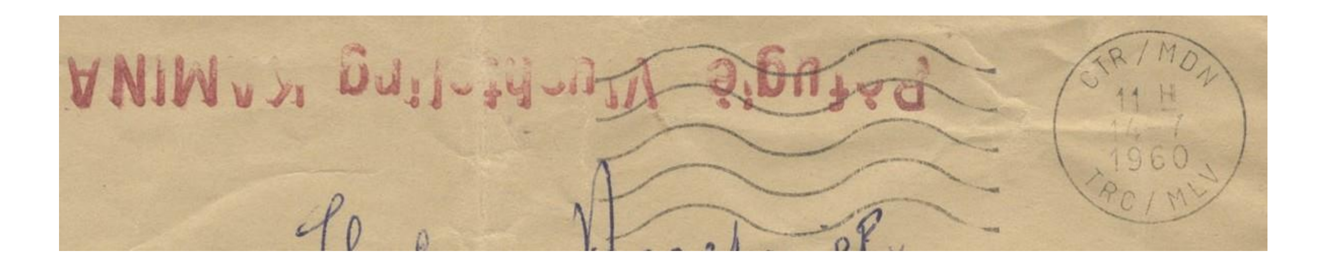
1) marques postales militaires

Le courrier fut en partie traité au Centre de Distribution du Ministère de la Défense Nationale (Verdeel Centrum Ministerie Lands Verdedging), établi à la caserne Baudouin, Place Dailly à Bruxelles. Le centre chargeait alors le bureau de Bruxelles X de la distribution.

La correspondance a reçu au verso (habituellement) la marque rectangulaire ci-dessous, toujours appliquée à l'encre noire)



Une obitération mécanique à flamme a aussi été recensée sur le courrier des réfugiés :



Celle du Centre de Tri du Ministère de la Défense Nationale / Tri Centre van Ministerie Lands Verdediging.

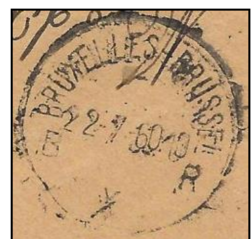
2) cachets de Bruxelles X recensés

Sans faire le lien avec le traitement du courrier en Belgique (Croix-Rouge, Ministère, Militaires), voici les divers cachets de Bruxelles X que nous rencontrons sur le courrier des réfugiés













Période recensée : du 12 juillet au 27 juillet 1960

D – Exemples de courrier

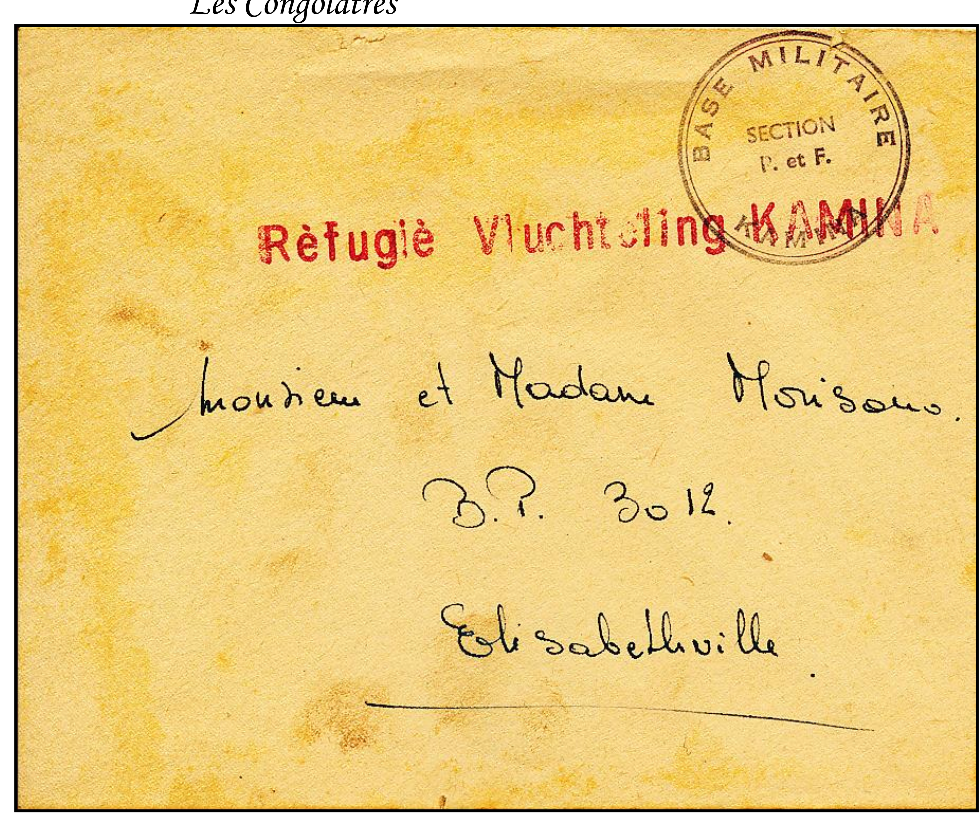
Comme déjà dit précédemment, ces courriers sont rares ; dans les exemples que nous avons choisi, nous indiquerons aussi chaque fois, ce qui est plus rare que la normale. Par contre il ne faut pas oublier que nos conclusions sur la rareté se basent sur un faible recensement de pièces (moins de 25). Ces conclusions sont également faites pour les marques de manière isolée et non sur la rareté de leur combinaison.

1 – exemple avec les griffes « Réfugié Vluchteling KAMINA »



Lettre expédiée de Kamina vers Jemeppe via Bruxelles X le 16 juillet 1960
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en VIOLET (rare)

Lettre expédiée de Kamina vers Elisabethville (rare courrier intérieur)
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en noir
Les courriers sont en général vers la Belgique ; les autres destinations sont rares.

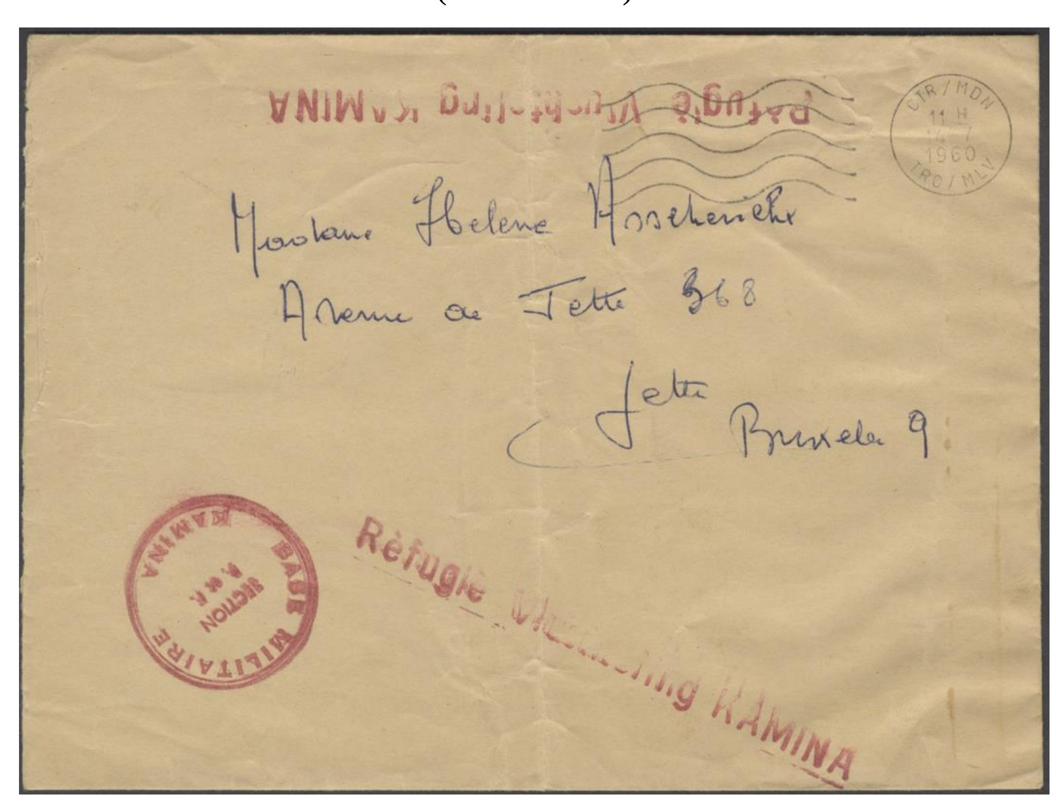




Lettre au format commercial (rare) à entête (rare) expédiée de Kamina vers une firme (rare) à Bruxelles 4 via Bruxelles X le 16 juillet 1960. Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge. Le courrier des réfugiés est de manière générale vers des personnes privées, familles ou amis des réfugiés – les courriers commerciaux sont rarissimes.



Lettre expédié de Kamina vers Florennes via Bruxelles X le 16 juillet 1960.
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge annulant partiellement les timbres.
(tarif à 6.50 Fr).



Lettre expédiée de Kamina vers Florennes via CTR MDN 14 juillet 1960 (oblitération mécanique TRES RARE). Griffe sur une ligne (appliquée deux fois - rare), en rouge. Avec cachet Base Militaire en rouge.



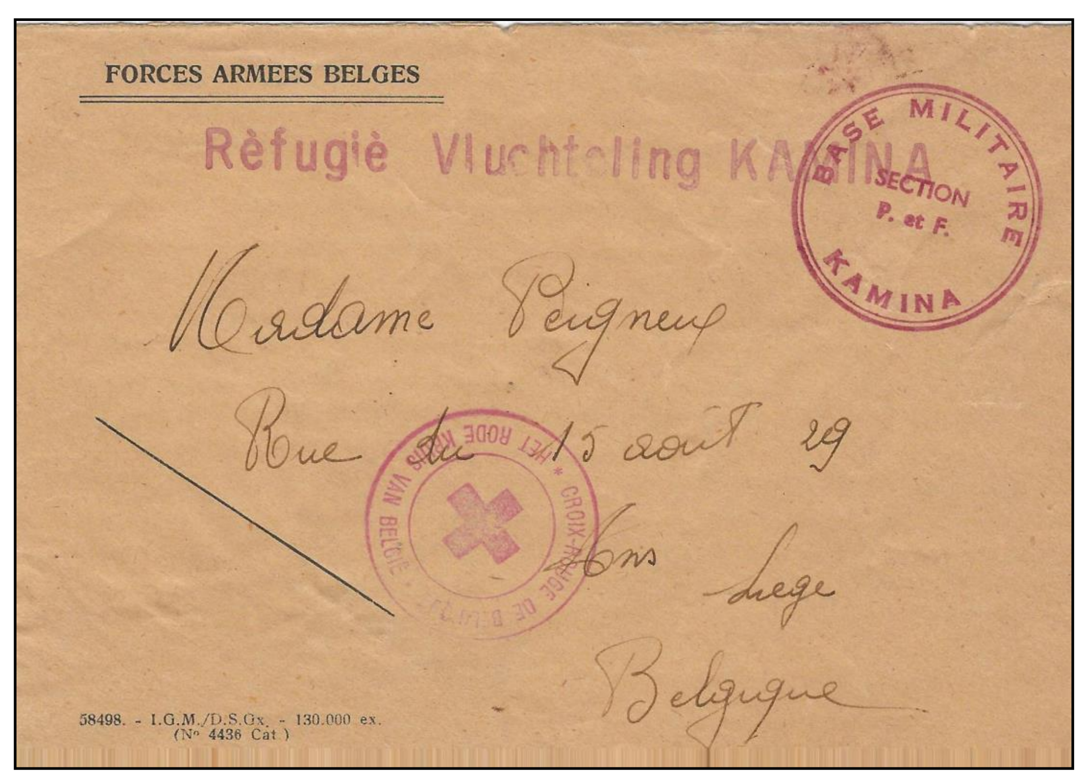
Aérogramme du Congo Belge (rare – seul entier recensé) expédié de Kamina vers le Limbourg. Griffe sur une ligne, en noir avec cachet Base Militaire en noir et cachet de la Croix Rouge de Belgique en rouge. Timbre de l'aérogramme non oblitéré.



Lettre eexpédié de Kamina vers le Bruxelles 3 via la caserne Baudouin Place Dailly le 26 juillet 1960 (date la plus ancienne recensée). Griffe sur une ligne, en noir avec cachet Base Militaire en noir.



Lettre expédiée de Kamina à destination de Ans / Liège.
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge, cachet de la Croix-Rouge de Belgique en rouge et cachet du Ministere des Affaires Africaines en violet.
Mention manuscrite « port payé par le destinataire » (inutile pour cause de franchise postale – rare).

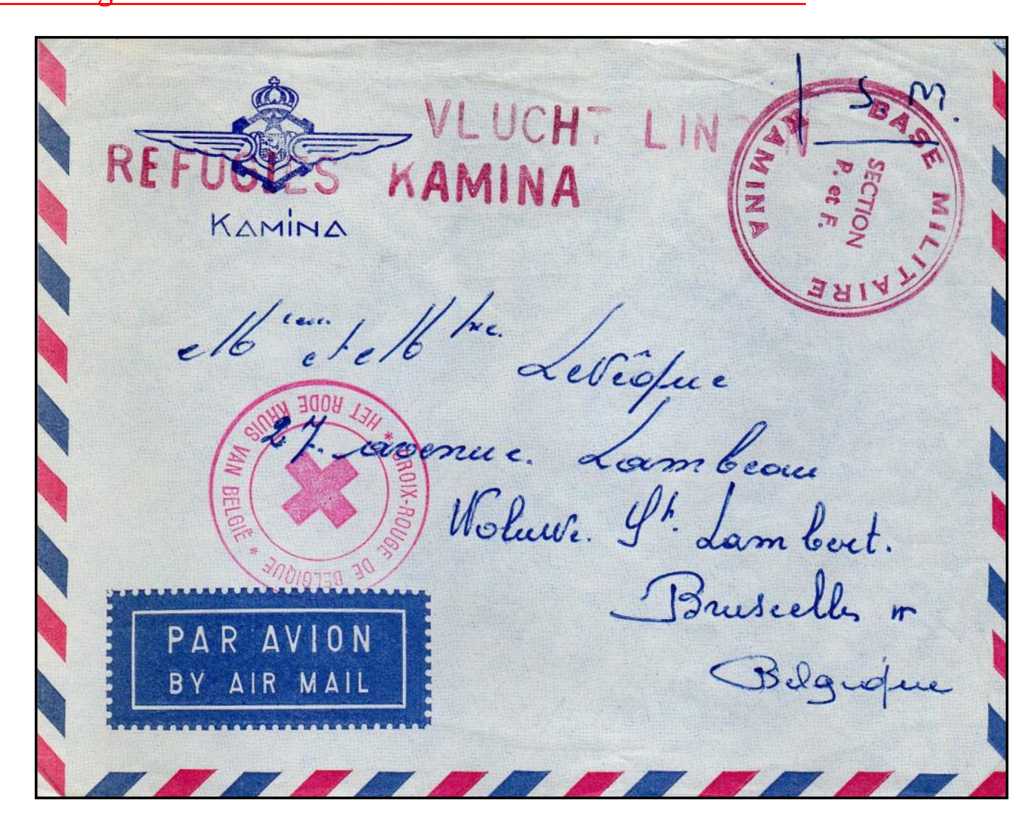


Lettre expédiée de Kamina vers Ans / Liège.
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge et cachet de la Croix Rouge de Belgique en rouge . Enveloppe à entête « FORCES ARMEES BELGES » (rare).

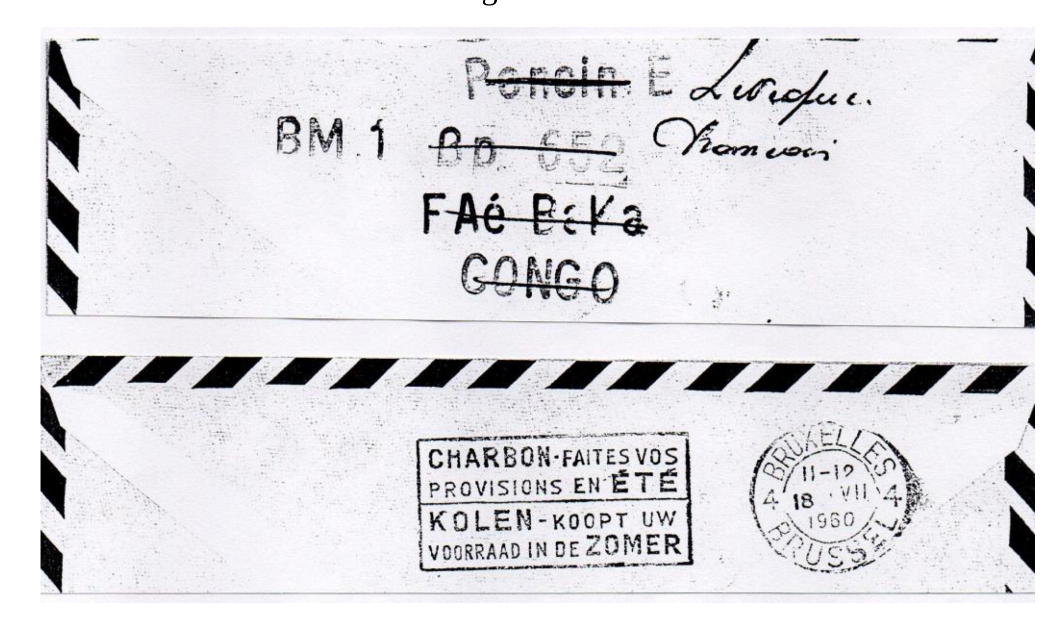


Lettre expédiée de Kamina vers Tourcoing / France (rare).
Griffe sur une ligne, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge, cachet de la Croix Rouge de Belgique en rouge & cachet Ministerie van Afrikaanse Zaken en violet.

2 – exemple avec les griffes « REFUGIES VLUCHTELINGEN KAMINA »



La lettre de la page précédente est expédiée de Kamina vers Bruxelles via Bruxelles X le 18 juillet 1960.
Griffe sur deux lignes, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge et cachet de la Croix Rouge de Belgique en rouge.
Enveloppe à entête de la base aérienne de Kamina.
Mention manucrite « SM » = Service Militaire (adresse militaire à BAKA (Base Kamina) biffée et remplacée par « Leveque François BM1 ».
Est-ce un courrier militaire via le courrier des réfugiés ?





Lettre expédiée de Kamina vers Liège.

Griffe sur deux lignes, en rouge avec cachet Base Militaire en rouge, cachet de la Croix Rouge de Belgique en rouge & cachet du Ministerie van Afrikaanse Zaken en violet.
Enveloppe à entête de la base aérienne de Kamina & griffe sur 2 lignes « BASE DE KAMINA – CLUB LEOPOLD II ».
Est-ce un pli militaire via le courrier des réfugiés ?



Lettre expédiée de Kamina vers Gand via Bruxelles X le 16 juillet.
Griffe sur deux lignes (appliquée 2 fois (rare) cont une sur les timbres (rare)), en noire avec cachet Base Militaire en rouge (tarif à 6.50 Fr)

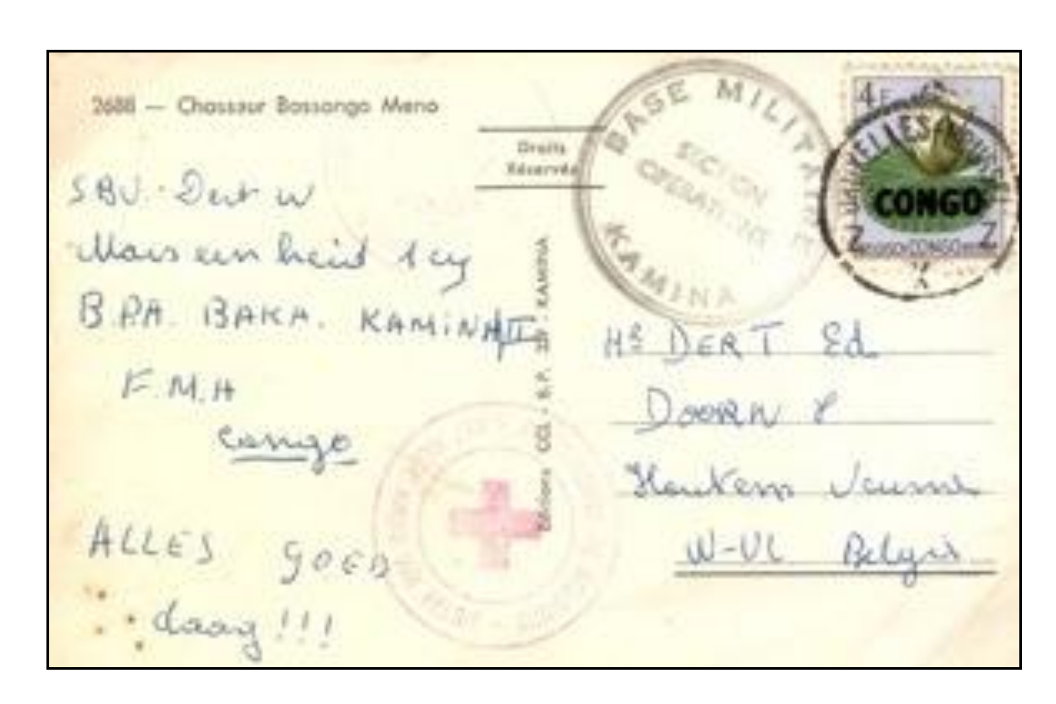
3 – exemple SANS les griffes



Lettre expédiée de Kamina à destination de Loverval via Bruxelles X le 16 juillet 1960.
Cachet du Ministere des Affaires Africaines en violet. Tarif à 6.50 Fr (1F de trop) – timbres non annulés.



Lettre expédiée de Kamina à destination de Bruxelles 8 via Bruxelles X le 12 juillet 1960.
(Première date recensée)
Cachet Base Militaire en noir (annulant les timbres), cachet de la Croix-Rouge de Belgique en rouge et Cachet du Ministere des Affaires Africaines en violet. Tarif à 6.50 Fr.



Carte-vue (rare) expédiée de Kamina à destination de Houtem
via Bruxelles X en juillet 1960 (annulant le timbre congolais (rare)
Cachet Base Militaire en noir & cachet de la Croix-Rouge de Belgique en rouge.

<u>4 – exemple Croix-Rouge seule</u>



Lettre expédiée de Kamina à destination de Malines via Bruxelles X le 27 juillet 1960.
2 cachets différents de la Croix Rouge de Belgique dont 1 annulant les timbres.
Tarif à 6.50 Fr (1F de trop).

E – Timbres recensés sur le courrier des réfugiés

CONGO BELGE utilisé après l'indépendance, sans surcharge :

- Madone : 50c, 1F
- Fleurs : 25c, 3F, 6.50F
- Animaux : 50c, 1.50F
- Jeux Olympiques : 1.50F, 3F
- Aérogramme à 4F

Timbre de la République du Congo :

- Animaux surchargés CONGO : 10c, 40c
- Fleurs surchargés CONGO : 20c, 4F, 5F, 6.50F
- Indépendance : 20c, 50c, 1F, 1.50F, 3.50F, 5F

F – Note finale

Nous traiterons dans d'autres chapitres :

- Le courrier des autres réfugiés, ailleurs qu'à Kamina
- Le courrier des militaires belges, y compris pendant ce mois de juillet 1960 à Kamina.

Sur plusieurs plis illustrés ci-dessus, nous retrouvons des indications faisant penser à du courrier de militaires belges, envoyés via le courrier des réfugiés dont « SM = Service Militaire » et indication du grade devant le nom de l'expéditeur. Est-ce qu'ils ont profité d'envoi en partance ou plus rapide pour rassurer leur famille en Belgique ? Si leur courrier portait la griffe « Réfugié(s) Vluchteling(en) KAMINA » , nous les avons inclus dans ce chapitre ; par contre les autres courriers émanant de militaires seront traité dans un chapitre particulier.

La griffe sur 3 lignes « BASE DE KAMINA / Etat Major / Secrétariat » est à notre avis lié au courrier des militaires et non à celui des réfugiés ; elle n'a dont pas été incluse dans ce chapitre.

Bibliographie :

- « Histoire Postale de l'Etat du Katanga 190-1963 » Emile Hoorens
- « Une Oblitération mécanique remarquable sur la correspondance Belgique-Congo de 1960 » H Caprasse & L. De Clercq – Belgaphil nr 6
- Article de Jean Van Weddingen dans la Revue Postale N°43 et suivants
- Article de J. DU FOUR dans la Revue Postale
- Commentaires de Henri Smets dans les Cahiers du Congo d'Eliane Saive.